



Inspecteur d'équipements

Durée (6h)

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION?

En vertu des lois, règlement et normes sur la santé et sécurité au travail, les équipements doivent être inspectés annuellement.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Découvrir les différents types d'équipements de protection;
- Fournir quelques notions relatives à la démarche pour les mettre en application;
- Connaître et comprendre les responsabilités légales de l'employeur et des travailleurs;
- Rigueur d'inspection;
- Reconnaître les différents éléments qui constituent un équipement.

ACTIVITÉS

Présentation du contenu : démonstrations, témoignages.

Interaction des participants : discussions, échanges en petits et grands groupes.

Exercices pratiques : travail en équipe, simulations.

CONTENU

Méthodes d'inspection

- Responsabilités légales;
- Différents équipements;
- éléments à inspecter;
- Recommandation du fabricant;

RÈGLEMENTATION

Loi sur la santé et la sécurité au travail (L.R.Q., c. S-2.1)

Règlement sur la santé et la sécurité au travail (c. S-2.1.r.19.01)